

La recherche communautaire :

des opportunités de collaborations fructueuses

Une brochure à destination des organismes membres de la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA).



Contact

Pour rejoindre le programme de recherche communautaire de la COCQ-SIDA, téléphonez au 514 844 2477 poste 31.

La publication de cette brochure a été rendue possible grâce au travail des membres du Comité Recherche communautaire de la COCQ-SIDA provenant des organismes suivant :

ACCM

MIELS-Québec

Le MIENS.

Ont aussi collaboré l'UQÀM et le SLITSS.



1, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 3V8
514 844 2477

cocqsida.com

Le masculin générique est employé afin de faciliter la lecture.

Dépôt légal - octobre 2012
Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque et archives Canada
ISBN-13 : 978-2-922365-50-4

Table des matières

Pourquoi cette brochure?	4
Qu'est-ce que la recherche communautaire?	5
Créer des ponts entre le milieu universitaire et le milieu communautaire	6
Des fondations solides : définir un besoin de recherche	6
Un soutien approprié : budget et financement	7
Le ciment du partenariat : paramètres d'un engagement actif	8
Mobilisation des connaissances	10
Plan de mobilisation	10
En maximiser les retombées au sein de votre organisme	11
Petit lexique de la recherche communautaire	12
Bailleurs de fonds principaux	12
Acteurs de la recherche	13
Méthodologie	15
Documents	16
Ressources en ligne	18
En bref : 10 questions pour tester votre partenariat de recherche!	20



Pourquoi cette brochure?

En tant qu'organismes communautaires, vous avez été certainement sollicités pour participer à des projets de recherche. Peut-être vous êtes-vous également demandés comment lancer une démarche de recherche au sujet d'une préoccupation récurrente de votre équipe.

Cette brochure se veut un outil facile de consultation afin de démystifier le processus de la recherche et de vous outiller sur ses différents aspects pour que votre organisme, ou les personnes que vous desservez, en retirent un bénéfice maximum. Elle porte avant tout sur la recherche communautaire, qui représente le plus grand potentiel d'implication et de réponse à des besoins concrets qui émergent de vos pratiques quotidiennes. D'autres types de recherche (recherches cliniques par exemple) peuvent également être évalués à l'aide des différents éléments présentés dans cette brochure.

Évidemment, chaque processus de recherche est différent et les ajustements sont fréquents en cours en cours de route. Une flexibilité est même souhaitée! Au lieu d'un processus-type, cette brochure vise à présenter les principaux paramètres d'une approche idéale. Dans tous les cas, rigueur scientifique et démarche participative bénéficiant clairement au milieu communautaire sont les marques de fabrique d'un projet de recherche communautaire réussi.

Vous trouverez dans ces quelques pages une série de définitions, de points de repères et de conseils généraux pour mieux connaître les approches gagnantes en ce qui concerne l'engagement actif de votre organisme dans un processus de recherche. Si vous désirez de l'information plus détaillée sur la façon de mener une recherche communautaire, consultez la section Ressources en ligne.



Qu'est-ce que la recherche communautaire?

La recherche communautaire implique **un partenariat avec des acteurs communautaire, par exemple les organismes communautaires**, en les plaçant au cœur du processus de réflexion.

A la différence d'une équipe strictement universitaire, le partenariat de recherche concrétise des principes tels que l'équité entre des partenaires venant de milieux différents, la prise de décision de manière consensuelle ou encore le transfert de connaissances vers le milieu communautaire. En lien avec le concept de santé communautaire dans le domaine des sciences de la santé, la recherche communautaire est le proche parent d'autres traditions de recherche telles que la recherche-action (tournée vers un changement social) ou la recherche participative (se basant sur un engagement actif de toutes les parties).

La notion de communauté renvoie ici à un groupe de personnes qui partagent des préoccupations ou une expérience commune (par exemple : vivre avec le VIH), un milieu de référence où se déploie la démarche partenariale. Il ne s'agit en aucun cas d'un ensemble de personnes envisagé de façon homogène. Les partenaires de recherche qui représentent cette communauté et s'engagent dans une dynamique de réflexion peuvent être des individus (personnes vivant avec le VIH, membres de leur environnement familial, personne impliquée dans la lutte contre le VIH/sida) ou des groupes (organismes comme le vôtre qui luttent contre le VIH/sida).

La formation d'un partenariat ne dépend que de l'identification d'un sujet de recherche et de l'intérêt des différents partenaires. Une équipe universitaire peut inviter des acteurs communautaires à se joindre à un projet, mais des acteurs communautaires peuvent aussi identifier un besoin de recherche et proposer à des chercheurs universitaires de former avec eux un partenariat. À la différence d'une recherche universitaire traditionnelle, un projet de recherche communautaire peut donc être amorcé et guidé par le milieu communautaire.

Créer des ponts

entre le milieu universitaire et le milieu communautaire : des solutions à portée de main

Une des raisons d'être de la recherche communautaire est de créer des ponts entre le milieu universitaire et le milieu communautaire, ponts qui facilitent et encouragent les échanges dans les deux sens. Dans le cadre de votre travail quotidien, vous avez acquis une expertise qui constitue un apport majeur à la réflexion mise en œuvre dans un projet de recherche. Quant à l'apport des chercheurs universitaires, il tient à leurs expériences, connaissances et savoir-faire acquis dans le domaine de la recherche. Les échanges doivent ainsi se baser sur un respect et une compréhension mutuelle des contributions et des limites de chaque partie.

DES FONDATIONS SOLIDES : définir un besoin de recherche

Très souvent, la définition d'un besoin de recherche constitue la première étape de création d'un partenariat. Trois possibilités s'offrent à vous dans les premières étapes du projet : évaluer les projets universitaires qui vous sont soumis en fonction de vos besoins, solliciter la COCQ-SIDA pour qu'elle vous soutienne dans le processus de formulation de questions de recherche ou encore frapper directement à la porte d'une équipe universitaire.

Voici quelques besoins potentiels de votre organisme qui pourraient être traduits en questions de recherche :

- Évaluation de besoins, de services ou de programmes existants (accès facile ou difficile, actions connues ou non ou adaptées convenablement ou non à la population ciblée, résultats très ou peu satisfaisants en vue de l'atteinte des objectifs du programme, etc.)
- Attitudes envers un groupe et besoins associés de sensibilisation du grand public (stigmatisation, discrimination et leurs conséquences, promotion des droits, etc.)
- Études sur les différentes facettes de la qualité de vie et de la santé afin de mettre sur pied ou améliorer des interventions (santé mentale, logement, sécurité alimentaire, sexualité, prévention et plaisirs, etc.)
- Bilan ou synthèse des connaissances en vue d'offrir les interventions appropriées (nouvelles informations et approches en ce qui concerne le dépistage, la prévention, le traitement, etc.)
- Meilleures pratiques en ce qui concerne le soutien des personnes vivant avec le VIH (adhésion au traitement, témoignage, etc.)
- Tout autre besoin qui émerge de votre pratique quotidienne



UN SOUTIEN APPROPRIÉ : budget et financement

Bien qu'un petit projet de recherche puisse être réalisé sans avoir de fonds spécifique, la plupart du temps, les coûts à venir nécessiteront de trouver un financement approprié.

Disposer d'un budget pour engager un coordonnateur de projet, couvrir les frais de déplacements ou encore indemniser les participants à une recherche peut en effet grandement faciliter la mise en œuvre des différentes étapes d'une recherche. Par conséquent, avant de débiter un projet, évaluer les dépenses qui devront être engagées et préparer un budget permettront d'anticiper les façons de soutenir adéquatement le travail de chacun. Si le projet est initié par le milieu universitaire, les acteurs communautaires feront part des coûts possibles associés à leur participation (dépenses de formation ou de production d'outils de communication) pour être certains que ces aspects seront inclus dans le budget du projet.

Plusieurs bailleurs de fonds au niveau provincial et fédéral offrent des subventions de recherche (voir Petit Lexique). La plupart des financements ne peuvent être sollicités que par des chercheurs universitaires au nom du partenariat, néanmoins, certains bailleurs de fonds acceptent des chercheurs communautaires. Dans tous les cas, le budget fait l'objet d'une première approbation dans le cadre de la demande de subvention et les différents postes budgétaires devront par la suite être administrés en conséquence. Ce budget sera habituellement géré par le chercheur ou le candidat principal de la subvention et leur institution d'attache.

LE CIMENT DU PARTENARIAT : paramètres d'un engagement actif

Vous avez formulé un besoin de recherche ou une équipe de recherche vous soumet un projet qui vous semble intéressant? Comment s'assurer d'un engagement actif de votre organisme et de la population que vous desservez?

1. Une communication harmonieuse :

- Afin de maintenir une communication harmonieuse entre votre organisme et l'équipe universitaire, vous pouvez désigner une personne-ressource de votre organisme et essayer d'identifier le membre de l'équipe universitaire qui sera le mieux à même de communiquer avec vous efficacement. De plus, n'hésitez pas à solliciter l'aide et le soutien de la COCQ-SIDA, qui s'assurera de maintenir ouverts les canaux de communication.
- Interrogez-vous sur la possibilité de votre participation au projet en termes de temps et de ressources. Ces éléments devront être repris sous la forme d'un engagement plus formel dans votre lettre d'appui à la recherche à destination des bailleurs de fonds.

2. Un projet piloté par une équipe inclusive et représentative :

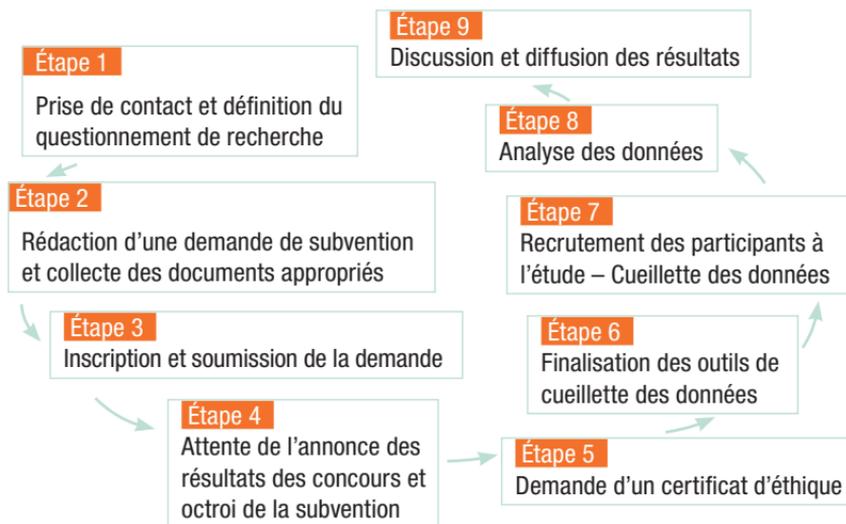
- Pensez à la manière dont vos préoccupations pourront être reconnues par l'équipe de recherche à chaque étape (besoins de recherche, négociation sur la méthode de cueillette de données, implication dans le recrutement des participants, etc.). En ce sens, il est judicieux, voire primordial, de rédiger une entente de partenariat entre votre organisme et l'université d'attache de l'équipe de recherche et/ou de demander la mise sur pied d'un comité consultatif, formé d'un nombre important de représentants communautaires afin de s'assurer du bon déroulement de la recherche.
- Évaluez les opportunités de participation accrue des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations concernées dans le processus de recherche. Faites des suggestions, par exemple qu'ils fassent parties de l'équipe de recherche comme membre du comité consultatif, chercheur communautaire ou assistant de recherche. Discutez budget : des moyens de dédommager les participants (frais de gardiennage, transport, etc.) et de reconnaître la contribution des représentants communautaires (expertise, temps dévolu au projet, etc.).
- Réfléchissez au statut des membres de votre organisme au sein de l'équipe de recherche en lien avec les impératifs de la demande de subvention. Serez-vous cochercheurs, collaborateurs, utilisateurs de connaissance (voir Petit lexique)? Une bonne définition de votre statut peut vous assurer une implication active tout au long du processus.



3. Échéancier, transfert et mobilisation des connaissances :

- Demandez un calendrier des principales étapes à venir dans le cadre du projet de recherche. Si le processus prend du retard, vous pourrez au moins évaluer son avancée en fonction de ces étapes ainsi que les moments-clés où vous devrez être plus présents.

Les étapes d'un échéancier type (le processus peut s'échelonner sur 1 à 5 ans, en fonction du type de recherche, de ses objectifs ou du financement obtenu) :



- Établissez des mécanismes pour être mis au courant des résultats ou des hypothèses préliminaires à des étapes clés de la recherche sans attendre la fin du processus. On peut définir un plan de mobilisation des connaissances avec l'équipe (voir section suivante). Connaître des résultats partiels vous permettra de rediriger le processus d'analyse s'il y a lieu pour qu'il corresponde plus à vos besoins et préoccupations et de comprendre les grands enjeux de la communication ou de la diffusion des résultats à venir.
- Établissez clairement le droit de regard de tous les partenaires du projet, incluant les acteurs communautaires sur les publications à venir ainsi que la possibilité de participer comme co-auteur à ces textes. Le cas échéant, il est possible d'indiquer sur une publication qu'elle ne représente pas les opinions de votre organisme avant qu'elle ne soit diffusée.

Mobilisation des connaissances

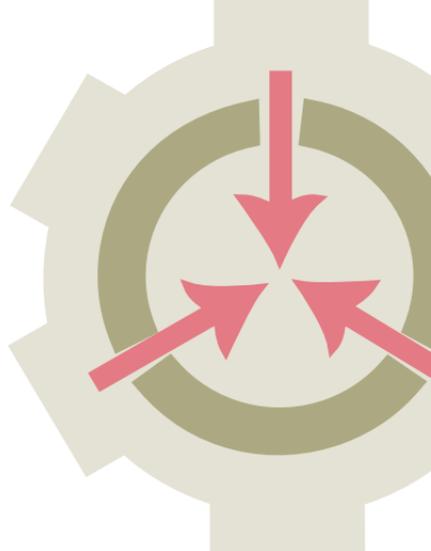
Les résultats ou retombées d'une recherche peuvent être de plusieurs types et se manifester dès le début du processus : résultats scientifiques, académiques, cliniques, d'amélioration des capacités d'action individuelles et collectives. Chaque type de résultat est certainement intéressant en soi, néanmoins le projet doit vous offrir un ensemble de solutions ou de pistes d'action qui répondent aux préoccupations que vous avez mises de l'avant en début du processus. Il s'agit de la mobilisation des connaissances, c'est-à-dire de la mise en action des savoirs acquis pour formuler des réponses concrètes aux besoins exprimés.

PLAN DE MOBILISATION

Avant de s'engager dans le processus de cueillette de données, il est important que l'équipe de recherche se penche sur un plan de mobilisation, une stratégie adoptée afin que les recherches produites se traduisent par des retombées significatives pour le milieu communautaire. Ceci permettra à votre organisme de faire valoir ses besoins et ses attentes et de les inclure dans la demande de financement ou l'entente de partenariat. Le plan de mobilisation peut comprendre quatre éléments majeurs :

- 1 Prédications/Prévisions** : quels sont les connaissances et les savoir-faire que le projet de recherche va probablement générer? Ceux-ci seront-ils d'intérêt pour le milieu communautaire?
- 2 Stratégies de vulgarisation** : quelles actions, préalablement définies, seront prises pour diffuser et vulgariser ces savoirs et ces savoir-faire? Est-ce que les documents ou présentations préparés à l'intention du milieu communautaire seront rédigés dans un langage clair et non spécialisé? Est-ce que votre organisme va participer au processus d'analyse des données grâce à des échanges répétés?
- 3 Stratégies de transformation en retombées concrètes** : comment ces produits de recherche seront-ils transformés pour répondre à vos besoins (guider des interventions, apporter une plus-value à votre organisme ou aux populations que vous desservez, etc.)?
- 4 Retombées à long terme** : comment les résultats de recherche vont-ils être utilisés à long terme pour influencer les politiques publiques, informer les décideurs, être le moteur de nouvelles recherches ou de nouvelles actions?

La mobilisation des connaissances se fait tout au long du projet. Le processus de la recherche communautaire favorise les échanges entre les différents acteurs qui, ainsi, peuvent partager leur point de vue et leurs expériences pour l'enrichissement du projet.



EN MAXIMISER LES RETOMBÉES AU SEIN DE VOTRE ORGANISME

Maximiser les retombées de recherche au sein de votre organisme va certainement vous demander de promouvoir le projet à l'interne ainsi que de réévaluer certains jugements ou connaissances sur vos interventions, vos membres ou les populations desservies; le tout dans le but d'assurer la pertinence et le succès de vos actions à venir. Vous pouvez ainsi penser à une stratégie de mobilisation des connaissances interne qui peut comprendre :

- Les façons d'offrir des opportunités aux membres de votre organisme ou aux groupes desservis de s'impliquer et de commenter le processus de recherche, ses résultats et ses retombées
- Les façons d'évaluer les besoins de diffusion des résultats auprès des populations que vous desservez et au sein de votre organisme et localités desservies
- Les façons de prendre en considération et d'inclure dans votre pratique quotidienne les retombées de recherche et les possibilités de formation proposées
- Les façons d'évaluer le bien-fondé de mettre sur pied de nouvelles approches ou de nouveaux programmes

Petit lexique

de la recherche communautaire

BAILLEURS DE FONDS PRINCIPAUX

ASPC

Agence de la santé publique du Canada, offre du financement dans le cadre des programmes d'action communautaire sur le sida (PACS).

www.phac-aspc.gc.ca

CTN

(le Réseau)

Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC, soutient notamment des études pilotes pour déterminer l'applicabilité de nouveaux concepts de recherche dont le volet **Prévention et populations vulnérables** qui assure un lien entre les sciences cliniques et sociales.

www.hivnet.ubc.ca

CRSH

Conseil de recherches en sciences humaines, bailleur de fonds pour la recherche en sciences sociales (niveau fédéral). Le CRSH offre notamment des subventions de **développement de partenariat**.

www.sshrc-crsh.gc.ca

FQRSC

Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, bailleur de fonds pour la recherche en sciences sociales (niveau provincial).

www.fqrsc.gouv.qc.ca

FRSQ

Fonds de recherche en santé du Québec, bailleur de fonds pour la recherche en santé (niveau provincial) dont le programme **Actions concertées** vise à répondre à des besoins identifiés par les milieux.

www.frsq.gouv.qc.ca

IRSC

Instituts de recherche en santé du Canada, bailleur de fonds pour la recherche en santé (niveau fédéral) et principal bailleur de fonds pour la recherche communautaire sur le VIH.

www.cihr-irsc.gc.ca

MELSQ

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Québec), dispose d'un **fonds des services aux collectivités** qui finance des projets d'intervention université-communauté.

www.mels.gouv.qc.ca

ACTEURS DE LA RECHERCHE

Chercheur principal

Personne qui assure la direction d'un projet de recherche, les critères d'admissibilité varient, mais, pour certains concours, un membre du milieu communautaire peut être chercheur principal.

Cochercheur

Personne qui participe activement au leadership scientifique d'un projet de recherche, en ce qui concerne les IRSC les membres du milieu communautaire peuvent être des cochercheurs.

Collaborateur des milieux de pratique

Terme utilisé par le FQRSC pour désigner les membres du milieu communautaire.

Comité consultatif

Ensemble de personnes représentatives des différentes parties engagées dans un processus de recherche, incluant le milieu communautaire, qui guide un projet et s'assure de sa pertinence pour les différents partenaires.

Comité éthique	Toute recherche impliquant des sujets humains, qu'il s'agisse d'une recherche en santé ou en sciences sociales, doit disposer d'un certificat d'éthique avant de débiter une cueillette de données. Habituellement les fonds d'une subvention ne sont débloqués qu'après la réception du certificat éthique. Le comité éthique est un organe qui statue sur la conformité des projets avec les règles éthiques et peut demander le cas échéant d'effectuer les changements appropriés. Les projets sont habituellement soumis au comité d'éthique de l'université d'attache du chercheur principal ou de l'institution concernée (santé publique).
Pair associé de recherche	Dans le cadre de la recherche communautaire sur le VIH, « pair » est défini comme une personne vivant avec le VIH. Les pairs associés de recherche sont rémunérés et chargés de la cueillette de données ou d'autres aspects du projet. Ils reçoivent une formation appropriée à leurs tâches.
Partenaire	Organisme qui participe formellement et activement à un projet de recherche.
Participant	Personne qui répond à des questionnaires ou prend part à des entrevues individuelles ou de groupe afin de procéder à la cueillette des données. Un participant est habituellement dédommagé pour le temps passé à répondre aux enquêteurs.
Utilisateur de connaissances	Dans une demande de subvention des IRSC, rôle possible pour des membres du milieu communautaire. Les « utilisateurs de connaissances » sont susceptibles d'utiliser les savoirs acquis dans le domaine des politiques, des programmes ou des pratiques de santé.

MÉTHODOLOGIE

Analyse des données

Processus qui vise à faire émerger des généralisations statistiques (pour les analyses quantitatives) ou bien des thèmes généraux permettant de mieux comprendre une expérience vécue (pour les analyses qualitatives). L'un comme l'autre de ces processus seront potentiellement bonifiés par une dynamique de consultation communautaire pour enrichir les interprétations avancées.

Échantillonnage

Dans une recherche quantitative, groupe de participants à une recherche qui va représenter une population plus large. L'échantillonnage répond à des règles strictes pour permettre de vérifier une hypothèse de recherche et pouvoir valider la généralisation des résultats à l'ensemble de la population. Dans une recherche qualitative, groupe de participants dont les échanges avec l'équipe de recherche vont permettre d'atteindre une saturation des données, c'est-à-dire une répétition des mêmes thèmes ou des mêmes catégories explicatives. Une recherche qualitative de nature exploratoire (qui va tester une méthode ou un nouveau thème de recherche) répond à des règles d'échantillonnage différentes.

Méthode qualitative de recherche

Méthode de recherche qui vise à recueillir des discours, des récits, des photos, des vidéos, c'est-à-dire à documenter dans le détail des attitudes ou une expérience. L'outil privilégié dans ce type de recherche est l'entrevue, qu'elle soit individuelle ou de groupe, à partir de questions ouvertes (à laquelle on ne peut que proposer une réponse développée). L'analyse de ces données se base sur l'identification de thèmes ou de catégories explicatives.

Méthode quantitative de recherche

Méthode de recherche qui vise la cueillette de données chiffrées (statistiques). L'outil privilégié dans ce type de recherche est un questionnaire avec des questions fermées (à laquelle on ne peut répondre que par oui ou non, ou qui sont suivies d'un choix de réponse). Les données recueillies seront ensuite traduites en chiffres qui permettront de faire des analyses statistiques.

Méthodes mixtes

Méthodes de recherche qui prévoient à la fois la cueillette de données qualitatives et quantitatives. L'utilisation de méthodes mixtes a pour but d'explicitier en profondeur toutes les variables d'un questionnement de recherche.

DOCUMENTS

CV commun canadien

Formulaire électronique à remplir par les chercheurs principaux, les cochercheurs ou les utilisateurs de connaissances et qui fait partie des documents requis pour compléter une demande de subvention.

www.ccv-cvc.ca

Entente de partenariat

Document écrit signé par les différentes parties d'une recherche qui précise les engagements et les droits de chacun afin de s'assurer du bénéfice commun d'un projet de recherche.

Formulaire de consentement

Document écrit qui vise à présenter la recherche à un participant potentiel et à lui donner toutes les informations nécessaires pour qu'il puisse prendre une décision éclairée de participer ou non à une recherche. Le formulaire de consentement est avant tout un document rédigé pour protéger le participant. Ce formulaire ne représente en aucun cas un engagement ou une obligation à compléter un processus. Le participant peut décider de se retirer d'une recherche à tout moment.

Lettre d'appui

Lettre de recommandation rédigée par un organisme communautaire pour appuyer les demandes de subvention de recherche auprès des bailleurs de fonds. La lettre d'appui est souvent le lieu de préciser les contributions, en nature ou en espèce, apportées par les partenaires du projet.

Plan de mobilisation des connaissances

Stratégie qui vise à maximiser les retombées à court ou long terme d'une recherche pour le milieu communautaire (inclut la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche ainsi que leur transformation pour répondre à des besoins concrets, le cas échéant).

Protocole de recherche

Document qui détaille le sujet, les objectifs et les étapes d'un projet de recherche.

Reçu d'honoraires

Document signé qui témoigne de la réception d'une indemnité financière par le participant.

Ressources en ligne

Une participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA). ONUSIDA.
<http://cocqsida.com/assets/files/1.qui-sommes-nous/PrincipesGIPA.pdf>

Comment mener une étude de A à Z.

Comité sectoriel de main-d'œuvre, économie sociale et action communautaire.
http://www.csmoesac.qc.ca/sites/default/files/files/methodologie_final.pdf

Repenser l'appréciation des retombées de la recherche. Carnet synthèse.

Réseau de recherche en santé des populations du Québec.

http://www.santepop.qc.ca/fichier.php/126/CarnetSynthese6_FR_vf.pdf

When researchers come calling: A guide for organisations that work with women.

BC Centre of Excellence for Women's Health; the Women's Health Research Institute; the University of British Columbia; and the University of Victoria.

(en anglais seulement)

<http://www.bccewh.bc.ca/publications-resources/documents/WhenResearchersComeCalling.pdf>

Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire. Synthèse.

Anne Bekelync. Centre Population et Développement, Université Paris Descartes.

<http://www.ceped.org/?Revue-de-la-litterature>

La recherche communautaire à la COCQ-SIDA.

<http://www.cocqsida.com/nos-dossiers/recherche-communautaire.html>

La mobilisation des connaissances scientifiques pour soutenir des interventions communautaires visant la qualité de vie de personnes vivant avec le VIH.

L'expérience de la recherche communautaire au Québec. Ghayas Fadel et al.

<http://www.cocqsida.com/assets/files/mediatheque/resultats-recherche/casablanca2009.pdf>



Fiches d'information du Réseau canadien autochtone du sida

Notions élémentaires sur la formulation de questions de recherche dans le cadre de projets de recherche communautaire.

http://www.cocqsida.com/assets/files/2.dossiers/Research_questions_FR.pdf

Notions élémentaires sur la constitution des équipes de recherche communautaire.

<http://www.cocqsida.com/assets/files/2.dossiers/Equipe-Teams%20FR.pdf>

Notions élémentaires sur la négociation des accords éthiques.

<http://www.cocqsida.com/assets/files/2.dossiers/accords-ethique.pdf>

Notions élémentaires sur l'application des connaissances.

http://www.cocqsida.com/assets/files/2.dossiers/KT_FR.pdf



En bref : 10 questions

pour tester votre partenariat
de recherche!

Comme le partenariat est au cœur de la démarche de recherche communautaire, toutes les étapes de la recherche seront potentiellement transformées pour refléter les besoins et les attentes des partenaires. Voici des pistes de réflexion sur une telle démarche :

- 1** Les **objets/besoins de recherche** sont-ils définis ou formulés en étroite collaboration avec votre organisme?
- 2** L'équipe de recherche reflète-t-elle la **dynamique partenariale**? Chercheurs communautaires et chercheurs universitaires oeuvrent-ils sur un pied d'égalité en fonction des forces et des limites de chacun? Pensez-vous formaliser cette dynamique avec une entente de partenariat?
- 3** La formation de l'équipe de recherche ou d'un comité consultatif adhère-t-elle au principe de **participation accrue des personnes vivant avec le VIH et des populations concernées par la recherche**?
- 4** Les **questions éthiques** sont-elles débattues de façon concrète en fonction de vos inquiétudes et de vos questions?
- 5** Avez-vous pu échanger autour d'un plan, une stratégie de **mobilisation des connaissances**?
- 6** Le processus de demande de subvention est-il basé sur des **échanges fréquents** entre les différents partenaires? En règle générale, pensez-vous que les canaux de communication seront ouverts entre votre organisme et l'équipe universitaire?
- 7** La **méthodologie** et la cueillette de données prévoit-elle l'implication de pairs associés de recherche? Est-ce souhaitable et réaliste pour la population ciblée?
- 8** L'**analyse de données** est-elle enrichie de consultations communautaires?
- 9** Existe-t-il une entente en ce qui concerne la **publication des résultats de recherche**? Les résultats de recherche appartiennent-ils au partenariat?
- 10** Les **retombées de recherche** seront-elles multiples et concrètes, de l'ordre du transfert de connaissances et de savoir-faire, de l'amélioration des interventions de santé, d'une action sur les politiques en vue d'un bénéfice pour la communauté ou encore de l'amélioration des capacités ou des compétences des personnes vivant avec le VIH et des organismes?